

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°75-2018-216

PREFECTURE DE PARIS

PUBLIÉ LE 26 JUIN 2018

Sommaire

Direction régionale des entreprises, de la concurrence et de la consommation, du travail		
et de l'emploi - Unité territoriale de Paris		
75-2	2018-06-18-006 - Récépissé modificatif de déclaration SAP - AD SENIORS NICE (1	
page	e)	Page 3

Préfecture de Police

75-2018-06-25-006 - ARRÊTÉ DTPP-2018-684 du 25 juin 2018 Portant abrogation d'habilitation dans le domaine funéraire (1 page)

Page 5

Direction régionale des entreprises, de la concurrence et de la consommation, du travail et de l'emploi - Unité territoriale de Paris

75-2018-06-18-006

Récépissé modificatif de déclaration SAP - AD SENIORS NICE

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

Unité Départementale de Paris

Direction de l'Emploi et du Développement Economique Service S.A.P



PREFET DE PARIS

DIRECCTE de la région lle-de-France Unité Départementale de Paris

Récépissé de modification d'une déclaration et d'un agrément d'un organisme de services à la personne N° SAP 823493770

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 7232-1, R. 7232-1 à R. 7232-13, D. 7231-1, D.7231-2 et D.7233-1

Vu l'arrêté du 26 décembre 2011 fixant le cahier des charges prévu à l'article R. 7232-7 du code du travail,

Vu le récépissé de déclaration et l'arrêté d'agrément d'un organisme de service à la personne délivrés le 14 septembre 2017.

Vu la demande de modification d'adresse présentée le 18 juin 2018.

LE PREFET DE PARIS

Constate:

<u>Article 1</u> Le siège social de l'organisme AD SENIORS NICE, dont la déclaration et l'arrêté d'agrément d'organisme de service à la personne ont été accordés le 14 septembre 2017 est situé à l'adresse suivante : 7, place lle de Beauté – C/o AVEC – 06300 NICE depuis le 9 mars 2018.

Article 2 Les autres articles demeurent inchangés.

Paris, le 18 juin 2018

Pour le Préfet de la Région lle de France, Préfet de Paris, et par délégation de la Directrice Régionale de la DIRECCTE d'Ile-de-France, Par subdélégation la Directrice Adjointe

Isabelle CHABBERT



Préfecture de Police

75-2018-06-25-006

ARRÊTÉ DTPP-2018-684 du 25 juin 2018 Portant abrogation d'habilitation dans le domaine funéraire



DIRECTION DES TRANSPORTS ET DE LA PROTECTION DU PUBLIC SOUS-DIRECTION DE LA PROTECTION SANITAIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT Bureau des polices de l'environnement et des opérations funéraires

> ARRÊTÉDTPP-2018-684 du 25 JUIN 2018 Portant abrogation d'habilitation dans le domaine funéraire

LE PREFET DE POLICE

- . Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2223-23 et R.2223-56;
- Vu l'arrêté DTPP 2015-858 du 16 octobre 2015, modifié, portant renouvellement d'habilitation n°15-75-352 dans le domaine funéraire pour une durée de six ans de l'établissement « POMPES FUNÈBRES MILLÉNAIRE » situé 9, Villa d'Este à Paris 13ème;
- . Vu l'arrêté de la sous-préfecture de l'Haÿ-les-Roses N° 2018/300 du 20 mars 2018, portant habilitation dans le domaine funéraire de l'entreprise « POMPES FUNÈBRES MILLÉNAIRE » située 40, avenue Jean Jaurès à Gentilly (Val-de-Marne), pris conformément à la déclaration de changement d'adresse formulée par Mme Lydie KAO, exploitante ;

ARRÊTE

Article 1^{er}: L'arrêté DTPP 2015-858 du 16 octobre 2015 est abrogé.

Article 2 : Le directeur des transports et de la protection du public est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île de France, préfecture de Paris et de la préfecture de police.

P/Le Préfet de Police et par délégation, La sous-directrice de la protection sanitaire et de l'environnement,

Isabelle MIRIGNANT

<u>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</u>

Liberté Égalité Fraternité

Prefecture de Police – 1 bis, rue de Lutèce – 75195 PARIS CEDEX 04 – Tél.: 3430 (0,06 é/min + prix d'un appel) http://www.prefecturedepolice.paris – mél: courriel.prefecturepoliceparis@interieur.gouv.fr